



**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2023**

Le Conseil Municipal a été convoqué vendredi 16 juin 2023

L’affichage a été effectué vendredi 16 juin 2023.

Le mercredi 21 juin 2023 à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire, s’est réuni à la Salle Gothique, en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Bernard LAURET, Maire.**

Etaient présents :

Mme Joëlle MANUEL, M. Joël APPOLLOT, M. Emmanuel RAMOS CAMPOS, M. Philippe MERIAS (Adjoint),

Mme Murielle DESPAGNE, Mme Bérénice CHABUT, Mme Marie-Stéphanie VALAYÉ, Mme Véronique BOURRIGAUD, Mme Angélique DA COSTA, M. Baudouin FOURNIER, M. Alain VAUTHIER, Mme Line MARCHAND, M. Daniel DUPONTEIL,

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

Mme Florence VARAILHON de la FILOLIE donne pouvoir à M. Philippe MÉRIAS

M. Éric CAZAUMAJOU donne pouvoir à M. Bernard LAURET

Mme Emmanuelle MOULIERAC donne pouvoir à Mme Joëlle MANUEL

Absents : M. Jean-Pierre GRIMAL, M. Quentin CHEVALIER

M. Emmanuel RAMOS CAMPOS a été élu secrétaire de séance.

Étant donné que 19 membres sont en exercice, 14 membres sont présents et 17 membres votent, le quorum est atteint.

Numéro des délibérations	Intitulé des délibérations	Décision de l'Assemblée Délibérante
2023/17	Avis du Conseil Municipal sur une demande d'ouverture des commerces de détail le dimanche pour l'année 2024	Adoptée à l'unanimité
2023/18	Fixation d'une revalorisation du prix des repas livrés à domicile	Adoptée à l'unanimité
2023/19	Demande d'acquisition du chemin rural n°10 de Berliquet par la SCEA du Château Berliquet	16 voix POUR 1 voix CONTRE
2023/20	Déclassement d'une partie de la voie communale n°38 de la Jeune en chemin rural	Adopté à l'unanimité
2023/21	Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de l'Est du Libournais	Adoptée à l'unanimité
2023/22	Décision modificative n°1	Adoptée à l'unanimité
2023/23	Rétrocession de la réserve incendie du Domaine de Saint-André et de son emprise foncière à la Commune	Adoptée à l'unanimité
2023/24	Fonds Départemental d'Aide à l'Equipeement des Communes 2023 (FDAEC)	Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 10.

Fait à Saint-Emilion, le 22 juin 2023

Le Maire,

Bernard LAURET

Le secrétaire de séance,

Emmanuel RAMOS CAMPOS